

AURA - Accueillir une nouvelle personne sur sa ferme

PUBLIC CIBLE

(Futurs) employeurs de main d'oeuvre en agriculture (et plus généralement tous les agriculteur·rices recevant du public sur leur ferme).

OBJECTIFS

L'objectif est que l'apprenant.e puisse se saisir des dimensions réglementaires du statut d'employeur et se préparer à la transmission de ses savoirs- faire agricoles.

ENJEUX

Afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture, dans le cadre de la programmation FEADER 2023-2027, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a ouvert sur son territoire un dispositif « Transmettre mon savoir-faire agricole » (mesure 103). Le cahier des charges du dispositif 103 implique que le bénéficiaire de cette aide réalise préalablement une formation « Accueillir une nouvelle personne sur son exploitation ». L'Addear de l'Ain est habilitée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour réaliser cette formation pour la région AuRA.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Identifier ses propres motivations et objectifs de transmission de savoir-faire agricoles
- Connaître les fondamentaux réglementaires du statut d'employeur (droit du travail, santé et sécurité au travail...). Maîtriser la mise en place et l'utilisation du DUERP.
- Savoir mettre en place des relations durables et saines entre employeur et salarié
- Échanger sur sa posture en tant qu'employeur, les bonnes pratiques et les écueils à éviter

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

distanciel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation à distance en visioconférence : apports théoriques (avec support diaporama et documents) et échanges entre les participant.es

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Quizz

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 04/12/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Alice PREDAL
transmission@addear01.fr

ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.

SATISFACTION : taux de satisfaction global ARDEAR 2025 (toutes formations) : 98,06%

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
10/12/2026	par visioconférence	Alice PREDAL (animatrice installation-transmission ADDEAR 01)
17/12/2026	par visioconférence	Alice PREDAL (animatrice installation-transmission ADDEAR 01)

THÈMES

S'installer en AP

Transmettre sa ferme

Installation

Transmission

S'associer / coopérer

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))